

IMMEUBLES A VIVRE BOIS : LES 13 PROJETS LAUREATS DEVOILES

Extrait de l'article : LE MONITEUR.FR - Publié le 12/09/17 à 19h00

Lien : [Projet ADIVBois](#)

Ces futurs immeubles structurés, aménagés et agencés en bois – au-delà de la technologie exigée par la hauteur et du bénéfice écologique – sont porteurs d'un concept innovant en termes de cadre de vie et de design : le Vivre Bois.



Light House, ZAC D'Urville au Havre, par Ataub Architectes / BESB / Egis / Aïda / Socotec

Le projet d'immeuble de logements - 4374 m² - pour Eiffage Immobilier, situé à un carrefour stratégique entre la ville et le port du Havre, renforce l'élan vertical de la tour de 14 étages en coupant en deux le volume bâti. La faille spectaculaire ainsi matérialisée, en affinant les proportions des deux volumes, confère à l'ensemble un élancement dynamique et élégant. Pensé à l'opposé des noyaux de circulation traditionnels des tours, confinés et sombres, cette percée centrale définit un espace de distribution ouvert et traversant, avec des paliers conçus comme des lieux de vie, ouverts sur le paysage et propices aux échanges de voisinage. C'est là que réside l'âme de la tour et que va s'exprimer toute la dimension sociale et organique du vivre bois.

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé en 2016 par le PUCA et ADIVbois pour identifier les territoires potentiels pour la construction d'un Immeuble à Vivre Bois, 24 sites répartis ont été retenus pour porter les premiers démonstrateurs. Sur 24 sites, 13 sites ont poursuivi leurs projets dans le cadre de consultations organisées en partenariat avec ADIVBois : **7 sites dans le cadre de la consultation nationale pilotée par le PUCA** (Angers, Grenoble, Le Havre, Saint-Herblain) **et 6 sites dans une démarche de concours local** (Dijon, Paris*, Saint-Etienne, Toulouse).

A l'issue d'un concours d'architecture, 13 projets ont été retenus et ces 13 lauréats ont été présentés en prologue du Congrès WoodRise sur la construction de grande hauteur en bois, qui se tient à Bordeaux jusqu'au 15 septembre.

La cérémonie d'annonce des lauréats a été introduite par Frank Mathis, président d'ADIVbois et **Robert Herrmann, président du PUCA et conclue par Paul Delduc, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN).**

Pour les différents jurys, ces projets symbolisent « une nouvelle urbanité et habitabilité réinventée par le Vivre Bois », **en convoquant la nature à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments, en exprimant toute la dimension sociale et organique du matériau.** Ils ont aussi pour point commun **de valoriser les industries du bois sur les territoires.**

« En tirant partie de la légèreté du bois, de sa rationalité structurelle, chaque projet permet **une personnalisation, une modularité et une évolutivité fonctionnelle des espaces,** pour se projeter dans le futur et imaginer un changement de destination », ajoute ADIVbois.

Les projets symbolisent aussi **un nouvel écosystème solidaire et social,** un démonstrateur des potentialités offertes par la construction bois et son cadre de vie, de l'agencement au design bois, pour répondre aux défis d'un 21^e siècle plus vert. **Des systèmes constructifs intelligents :** structures en poteaux-poutres, en lamellé-collé ou en CLT (bois lamellé croisé) ont été privilégiés pour **leurs capacités portantes et structurelles importantes et le potentiel d'évolutivité qu'ils permettent.**